



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

01 OCT. 2020

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Réservé
au
Moniteur
belge



20117233

N° d'entreprise : 0674 738 631

Nom

(en entier) : **BLUE CURSEUR EUROPE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Avenue Jules Bordet 160 bt 16 à 1140 Evere****Objet de l'acte : Nomination d'un administrateur**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 septembre 2020

Sur proposition de l'organe de gestion, l'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer au poste d'administrateur, pour une durée illimitée, Monsieur Said EL BAKKALI (NN 84.11.11-117.36, domicilié Avenue Ulysse 25 à 1190 Forest).

Le mandat exercé par Monsieur Said EL BAKKALI sera de première catégorie et exercé à titre gratuit et débutera le 1/10/2020.

L'administrateur précité, ici présent, déclare accepter le mandat et déclare ne pas être sous le coup d'une disposition prohibitive à l'exécution d'un mandat de gestion.

Extrait du procès-verbal de l'organe de gestion du 22 septembre 2020

Conformément à l'article 14 des statuts, l'organe d'administration décide de désigner Monsieur Said EL BAKKALI (NN 84.11.11-117.36, domicilié Avenue Ulysse 25 à 1190 Forest) comme administrateur-délégué de la société à dater du 1/10/2020.

Le mandat a une durée illimitée et sera exercé à titre gratuit.

Madame Sanaâ Lamkadem conserve aussi son poste d'administrateur-délégué tel que décidé lors de l'AG du 15/07/2019.

L'organe d'administration décide que les deux administrateurs délégués pourront agir seuls.

L'assemblée et l'organe d'administration mandatent la société RSM InterFiduciaire SC, Chaussée de Waterloo 1151 à 1180 Bruxelles (RPM 0442.616.443), représentée par Serge Leleux ou un de ses administrateurs, avec faculté de subdélégation, pour accomplir les démarches inhérentes à la publication des présentes dispositions auprès des instances officielles.

Extraits certifiés conformes.

RSM InterFiduciaire SC
représentée par
Serge Leleux
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/10/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).